

1.

Débitrice: **TECHIMMO GROUP Sàrl**, En Chamard 79,
1440 Montagny-près-Yverdon
2.

Déclaration de faillite: 15.06.2006
3.

Suspension de faillite: 02.11.2006
4.

Echéance selon art. 230 al. 2 LP: 20.11.2006
5.

Avance de frais: CHF 5'000.00

Indication: La faillite sera clôturée si, dans le délai sus-mentionné, les créanciers n'en requièrent pas la liquida-
tion et ne fournissent pas la sûreté exigée pour les frais
qui ne seront pas couverts par la masse. La réclamation
ultérieure d'avances supplémentaires est réservée.
6.

Remarques: But: travaux de mise en valeur et d'entretien
d'immeubles, fourniture et pose d'agencement de cuisines
et salles de bains, vente, livraison et dépannage d'appareils
ménagers.

Office des faillites d'Yverdon-Orbe-La Vallée
1401 Yverdon-les-Bains
- (03631648)